

Paris, le 4 juillet 2024



Monsieur le Maire
Jean-Claude BELLIOT
EN MAIRIE
Place de la mairie
77140 NONVILLE

**Objet : Révision du PLU de NONVILLE
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

N/ Réf. 2024_ST_157_ES_LB

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, par courrier et pour avis, le projet de révision du PLU de votre commune, arrêté le 3 avril dernier. Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 15 avril 2024.

Après étude du dossier, la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France émet des remarques qui portent sur les points suivants :

I. Le plan de circulation des engins agricoles

II. Le règlement de la zone A

--oOo--

I. Le plan de circulation des engins agricoles

Nous constatons avec satisfaction la présence d'un schéma des circulations des engins agricoles lequel est en effet nécessaire pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à la circulation des engins agricoles lors des projets d'aménagement sur le territoire communal, et ainsi arriver à concilier les besoins des différents usagers du domaine routier et des habitants.

II. Le Règlement de la zone A

Il nous a été difficile de comprendre le règlement de la zone A. Nous ne sommes pas parvenus clairement à identifier ce qui était possible ou non en zone agricole. Afin de faciliter la lecture et la compréhension de chacun (administrés, pétitionnaires, instructeurs des droits des sols), notre Compagnie demande une réécriture du règlement de la zone A.

Convaincus que vous profiterez de la suite de la procédure pour prendre en compte notre remarque, la Chambre d'agriculture émet **un avis favorable** quant à ce projet de PLU.

Enfin, nous nous réservons la possibilité d'intervenir, en complément, lors de l'enquête publique pour soutenir d'éventuelles réclamations individuelles d'agriculteurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,

Christophe HILLAIRET

✓ Certified by  yousign